



RÉGION ACADÉMIQUE
CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LES
CORDÉES
DE LA
RÉUSSITE

LES CORDEES DE LA REUSSITE 2023-2024

Présentation pour les établissements encordés

*« Créer le lien entre ceux qui doutent et ceux qui ont réussi »
Claude Boichot*

Présentation du dispositif national des Cordées de la réussite MENJS - MESRI

[Instruction interministérielle « Cordées de la réussite » du 21 juillet 2020 parue au BOEN du 27 août 2020](#)

↪ L'égalité des chances est un axe fort de la politique éducative interministérielle

**les Cordées de la réussite visent à faire de l'accompagnement à l'orientation
un levier pour l'égalité des chances**

Ce dispositif accompagne les transformations induites par la réforme du lycée d'enseignement général et technologique, la revalorisation de la voie professionnelle ainsi que la Loi relative à l'orientation et la réussite des étudiants et la création de la plateforme Parcoursup.

Les objectifs

↳ lutter contre l'autocensure

↳ susciter l'ambition scolaire des élèves

↳ créer un continuum d'accompagnement de la classe de 4^{ème} au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur



Cet accompagnement progressif en amont des choix d'orientation et dans la durée permet :

↳ d'ouvrir les possibles

↳ de donner à chacun les moyens de sa réussite dans l'élaboration de son projet personnel d'orientation quel que soit le parcours envisagé - poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou insertion professionnelle

Quels publics prioritaires doivent bénéficier des Cordées ?

⇒ Elèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartiers prioritaires politique de la ville, en particulier en cités éducatives

⇒ Collégiens de zone rurale et/ou isolée

⇒ Lycéens professionnels et lycéens technologiques

⇒ Les élèves listés « sportifs de haut-niveau »



Si une attention particulière doit être portée à ces publics prioritaires, tous les élèves volontaires peuvent s'inscrire, y compris les élèves en situation de handicap.

Des élèves qui ont moins accès aux ressources,
des élèves qui ne s'inscriraient pas d'eux-mêmes, avec des fragilités,
sont invités à intégrer le dispositif.

Mise en œuvre du dispositif



- Un **partenariat** entre un établissement **tête de cordée** et des établissements **encordés**
 - Des **référents** désignés dans chaque établissement **tête de cordée** ou **encordé**
- Un **programme d'accompagnement** global conçu conjointement entre l'établissement **tête de cordée** et les établissements **encordés**, avec le **soutien des autorités académiques**

Actions



- **Actions de tutorat**
- **Actions d'accompagnement**, notamment à l'orientation
- **Actions d'ouverture sociale et culturelle**

Les cordées de la réussite dans la région académique de Corse 2022-2023



5 cordées réparties sur toute la Corse



12 établissements têtes de cordées



47 EPLE encordés



134 tuteurs mobilisés

783 élèves bénéficiaires encordés

Organisation générale des cordées de la réussite dans la région académique de Corse

ETABLISSEMENTS TETES DE CORDEES

Cordée Bastia 1

Lycée Giocante de Casabianca (CPGE/BTS)
Lycée Jean Nicoli (BTS)
Lycée Jeanne d'Arc (BTS)
IRA (CPI et FI)

Cordée Bastia 2

Lycée Paul Vincensini (BTS/DCG)
Lycée Fred Scamaroni (BTS/MN)
IRA (CPI et FI)

Cordée rurale

UCPP
Lycée Georges Clémenceau (CPES)
Lycée agricole de Sartène (BTSA)
Lycée Giocante de Casabianca (CPGE/BTS)
Etablissement virtuel hors de Corse

Cordée Ajaccio

UCPP
Lycée Fesch (BTS)
Lycée Laetitia Bonaparte (CPGE/BTS)
Lycée Jules Antonini (BTS/MC)

Cordée Balagne – Centre Corse

UCPP
Lycée Paul Vincensini (BTS/DCG)
Lycée Fred Scamaroni (BTS/MN)
IRA (CPI et FI)

LYCEES & COLLEGES ENCORDES

Lycée Giocante de Casabianca
Lycée Jean Nicoli
Lycée Jeanne d'Arc

Collège Saint Joseph
Collège du Cap
Collège Simon Vinciguerra
Collège Giraud
Collège Jeanne d'Arc
Collège de Saint Florent

Lycée Paul Vincensini
Lycée Fred Scamaroni
Lycée Jean Nicoli
Lycée du Fium'Orbu

Collège Henri Tomasi Casinca
Collège Montesoro
Collège Philippe Pescetti Cervione
Collège du Fium'Orbu
Collège de Lucciani
Collège de Biguglia

Lycée Georges Clémenceau
Lycée Jean Paul de Rocca Serra
Lycée agricole de Sartène

Collège Jean Nicoli
Collège de Levie
Collège du Taravu
Collège Georges Clémenceau
Collège de Bonifacio
Collège Léon Boujot
Collège PV2

Lycée Fesch
Lycée Laetitia Bonaparte
Lycée Jules Antonini
Lycée Finosello

Collège du Stiletto
Collège Arthur Giovoni
Collège Laetitia Bonaparte
Collège de Baleone
Collège Fesch
Collège de Vico
Collège de Porticcio
EREA

Lycée Pascal Paoli
Lycée de Balagne

Collège Pascal Paoli
Collège de Moltifao
Collège Jean Felix Orabona
Collège Ile Rousse



Les acteurs des Cordées de la réussite



Le référent Cordée de la réussite en établissement encordé



Il ANIME la Cordée dans son établissement

Il est **l'interlocuteur** des référents des établissements partenaires têtes de Cordée

Il participe à la continuité du dialogue établi dans le cadre de ce partenariat

Il IDENTIFIE les élèves bénéficiaires du dispositif

Il les accompagne - soutien et évaluation – dans leur parcours de Cordée

Il COORDONNE les actions et en assure la bonne mise en œuvre

En lien avec le référent tête de Cordée, il met en place le tutorat et assure **un suivi de la relation tuteur - tutoré**

Il ORGANISE le déplacement dans l'établissement tête de Cordée, les visites culturelles, d'entreprises, les immersions, la mobilisation de partenaires extérieurs...

Le référent tête de Cordée est son correspondant et homologue dans établissements têtes de Cordée



- Les chefs d'établissement renseignent la base élèves Siècle, sous l'onglet « personnalisation des parcours », dans la case « Cordées ».
- Des objectifs et un programme annuel propres peuvent être définis par l'équipe de l'établissement encordé en lien avec le volet orientation du projet d'établissement

Les acteurs des Cordées de la réussite

Les TUTRICES & les TUTEURS

Les tutrices et les tuteurs sont les étudiantes & étudiants qui interviennent dans le cadre d'une Cordée



Ils témoignent de leur parcours et partagent leur expérience.

Ils contribuent à **motiver et à éclairer** des collégiens et des lycéens dans leur parcours.

A travers leur propre itinéraire et les caractéristiques de la formation qu'ils suivent, ils illustrent la diversité des choix de formations possibles.



Leurs actions :

- ↪ **développer un tutorat** auprès d'un ou plusieurs élèves (collège ou lycée),
- ↪ **animer des visites de leur établissement** d'enseignement supérieur,
- ↪ **organiser des visites** d'entreprises ou de lieux culturels,
- ↪ **animer des ateliers** avec les élèves tutorés ...

Ils bénéficient de l'encadrement et des conseils du référent de l'établissement dans lequel ils poursuivent leurs études.

Progression d'Actions possibles



- ❖ Présentation des tuteurs aux tutorés sous forme d'une vidéo avec questionnement sur les parcours,
- ❖ Organisation de rencontres entre tuteurs et tutorés :
 - Déplacement des tuteurs dans les établissements encordés : accueil par les élèves,
 - Déplacement des tutorés dans l'établissement de leur tuteur afin de participer à une journée dédiée : visite ou immersion.



- ❖ Autres actions possibles :
 - actions ponctuelles d'ouverture culturelle organisées par l'établissement,
 - actions proposées par les référents au sein des classes, découverte du monde professionnel...

❖ **Ces actions sont inscrites au projet d'établissement dans le cadre des heures dédiées à l'orientation** ❖